

Mauritanie et Sénégal | Clubs d'écoute communautaires et champs écoles paysans, un projet transfrontalier

Suite au projet pilote des clubs d'écoute Dimitra en Mauritanie, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial/PNUD, le programme régional de Gestion intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) de la FAO a décidé de mettre en place 50 nouveaux clubs d'écoute communautaires Dimitra en Mauritanie et au Sénégal.

Grâce aux clubs d'écoute communautaires et à l'appui technique de Dimitra, le projet vise à améliorer l'accès à l'information et à la communication des populations rurales, en particulier les femmes et les jeunes filles et garçons, afin de contribuer à leur autonomisation socio-économique et d'améliorer leur sécurité alimentaire.

Cette initiative explore les synergies entre les clubs d'écoute communautaires et les champs écoles paysans, comme c'est le cas au Burundi (voir article pages 10-11).

Le premier atelier des clubs d'écoute communautaires

L'atelier initial Clubs d'écoute communautaires Dimitra s'est tenu du 24 au 28 juin 2013 à l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique de Rosso (Mauritanie). Organisé par le programme GIPD avec l'appui de Dimitra pour la facilitation, l'atelier a réuni 35 participants et participantes du Sénégal et de la Mauritanie, facilitateurs et facilitatrices des champs écoles paysans, agents des radios (Radio Mauritanie, Pété FM, RTS St Louis, Dunya FM) et leaders locaux. Les participant-e-s étaient issus des régions ciblées par ce projet transfrontalier sur la Vallée du fleuve Sénégal : Gorgol, Trarza, Brakna et Guidimakha (Mauritanie), Saint Louis (Sénégal).

L'atelier visait à accroître les capacités des participant-e-s en matière de communication sociale et de genre en milieu rural, en vue de la

création et/ou de l'animation de clubs d'écoute communautaires Dimitra dans la région.

Que ce soit en Mauritanie ou au Sénégal, et en dépit des spécificités des deux pays, les femmes et les jeunes filles vivant en zone rurale doivent faire face à des inégalités marquées en termes d'accès aux ressources productives (accès à la terre, à l'éducation, à la santé, au crédit, à l'information, etc.). Lors de l'atelier, les sessions sur le sujet ont surpris certains : « Je ne me rendais pas compte de la situation des femmes, l'exercice de l'horloge journalière nous a montré qu'elles travaillent beaucoup plus que ce que je pensais », a déclaré un participant.

Plusieurs points particuliers ont pu être explorés : les interactions entre les champs écoles paysans et les clubs d'écoute communautaires, la mise en réseau et les partenariats (en particulier avec les radios).

CEP et CEC

Les champs écoles paysans et les clubs d'écoute communautaires sont deux approches complémentaires de la FAO basées sur la participation des populations rurales. En pratique, les participant-e-s sont arrivé-e-s à la conclusion que créer des clubs d'écoute là où les champs écoles sont déjà présents est dans l'intérêt des deux approches. Les champs écoles paysans permettent un ancrage local et un accompagnement rapproché des clubs. Et les clubs d'écoute communautaires permettent que des sujets abordés dans les champs écoles

touchent l'ensemble de la communauté, hommes et femmes, grâce aux discussions et aux émissions radiophoniques.

Un facilitateur GIPD a d'ailleurs déclaré : « Comme il y a beaucoup d'attentes par rapport aux champs écoles, on doit souvent refuser des gens. Les clubs d'écoute permettront de communiquer avec tout le monde dans la communauté ! ». Ils renforcent également la dimension genre des champs écoles et permettent leur mise en réseau et le partage des informations.

Un réseau actif et durable

Suite à d'intenses discussions sur la mise en réseau, une série d'éléments ont été identifiés pour permettre que le réseau des clubs d'écoute communautaires soit fonctionnel et durable :

- la coordination doit être dynamique
- les membres doivent voir un intérêt à participer
- le réseau doit être unique et singulier, et avoir une raison d'être évidente
- les membres doivent se connaître et se faire confiance et croire au projet
- des rencontres face à face doivent se tenir régulièrement
- la participation doit se faire sur base volontaire et doit tendre vers l'égalité en termes de genre
- les règles de fonctionnement doivent être claires

Partenariats

Concernant le partenariat, les radios ont mis en évidence de manière enthousiaste les points de convergence entre la mission des clubs d'écoute communautaires et celle des radios (accompagner le développement au niveau local).

Les prochains mois verront notamment la création des clubs d'écoute, l'organisation d'une série de formations décentralisées (genre, animation de discussion, participation) et l'établissement de partenariats avec les radios. L'expérience devrait être répliquée, avec de nouveaux partenaires, dans d'autres régions du Sénégal et de la Mauritanie, et dans d'autres pays.

* Pour en savoir plus, contacter :

- Ibrahim A. Hama, GIPD
+221 5151589
ibrahimaboubacar.hama@fao.org
- Yannick De Mol, FAO-Dimitra,
yannick.demol@fao.org



© Ibrahim A. Hama